

		Montant TTC
Assainissement non collectif (ANC)	Contrôle diagnostic vente	158 €
	Contrôle fonctionnement	110 €
	Contrôle conception	158 €
	Réexamen du contrôle de conception	80 €
	Contrôle réalisation réception de chantier	104 €
	Contrôle réalisation test écoulement	55 €
	Contre visite terrain	80 €
	Demande de réédition du rapport	11 €
	Frais de réédition d'une nouvelle facture / Duplicata facture identique	10 €
	Défaut de paiement facture	Majoration facture de 25 %
	Frais de déplacement technicien eau et assainissement	42 €
Pénalités Assainissement non collectif (ANC)	Pénalité refus d'accès	330 €
	Pénalité ANC non conforme suite vente immobilière (Délai de mise en conformité dépassé)	440 €
	Pénalité ANC non conforme dans une zone à enjeux sanitaire ou environnementales (Délai de mise en conformité dépassé)	440 €
	Pénalité ANC non conforme absence d'installation (Délai de mise en conformité dépassé)	440 €
	Pénalité ANC non conforme hors zone à enjeux sanitaire ou environnementales (Délai de mise en conformité dépassé)	220 €